



HAL
open science

Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité

Emmanuel Ma Mung

► **To cite this version:**

Emmanuel Ma Mung. Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité. Françoise Dureau; Marie-Antoinette Hily. Les mondes de la mobilité, Presses de l'Université de Rennes, pp.25-38, 2009, 978-2-7535-0902-3. hal-01075325

HAL Id: hal-01075325

<https://hal.science/hal-01075325>

Submitted on 17 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Ma Mung, Emmanuel, 2009, Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales, in Françoise Dureau et Marie Antoinette Hily, Les mondes de la mobilité, exploration d'un paradigme. Rennes, Presses de l'Université de Rennes, pp. 25-38

LE POINT DE VUE DE L'AUTONOMIE DANS L'ÉTUDE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité

Lorsqu'elles cherchent à les expliquer, les recherches sur les migrations internationales oscillent entre les explications par les déterminations extérieures (les migrations sont provoquées par les différentiels de niveau de vie entre pays d'origine et de destination) et celles qui privilégient les déterminations intérieures (les individus choisissent de partir à la suite d'un calcul entre les coûts et les avantages que procurent la migration). Ces explications ne sont pas satisfaisantes car on peut facilement leur opposer des exemples qui les contredisent. Dans un pays à faible niveau de vie où l'on pourrait s'attendre, si l'argument du différentiel fonctionne idéalement selon le modèle, à ce que toute la population migre, on observe que seule une partie d'entre-elle le fait. Même chose à l'échelle individuelle, tous les individus qui auraient un avantage à migrer ne le font pas. Ajoutons à ces critiques bien connues que ces théories exposent deux visions à la fois opposées et réductrices des migrants. Ils sont, soit des objets balistiques mus par les différentiels des niveaux de vie entre pays émetteurs et pays récepteurs, soit des calculateurs acharnés visant à maximiser leurs gains tout en minimisant leur effort ; autrement dit soit un ensemble d'agents n'ayant aucune prise sur leurs actions, soit des individus disposant de toutes les informations et moyens leur permettant de choisir entre rester sur place ou se déplacer, et de la connaissance à l'avance des effets de leurs actions.

Pour différentes qu'elles soient dans leur conception des migrants (objets balistiques ou sempiternels calculateurs), ces explications partagent un socle commun de schèmes explicatifs rarement explicités par leurs auteurs. Le raisonnement qui leur est sous-jacent repose sur l'idée générale qu'il y a un bien (économique, culturel, politique...) dont l'inégalité de la répartition dans l'espace provoque le déplacement d'individus ou de populations. Deux idées connexes s'ensuivent. Les migrations sont *déterminées* par des *facteurs*. La connaissance de ces déterminants devrait permettre d'expliquer les migrations (et le cas échéant d'agir sur celles-ci pour les freiner ou les encourager et de mettre au point des politiques migratoires). Une autre idée solidaire de la précédente est que les migrations sont le résultat de *mécanismes* qui jouent soit à l'échelle macro-économique – des différences dans la distribution des richesses entre deux endroits provoquent le déplacement de populations vers celui où ces richesses sont les plus nombreuses – soit à l'échelle individuelle – considérant ces différences dans la distribution des richesses, un individu décidera, après une évaluation positive des gains par rapport aux pertes que provoquerait son déplacement, de se rendre à l'endroit où elles sont les plus nombreuses. La différence entre ces explications –

généralement données comme des évidences – tient dans le niveau macro ou micro-économique auquel on estime que les mécanismes agissent prioritairement.

Des explications alternatives ont été fournies qui mettent l'accent sur une échelle intermédiaire, l'échelle mésoscopique¹ (*meso level*), en faisant intervenir la famille dans la décision de migrer (Stark et Bloom, 1985)², et en proposant une analyse (Faist, 1997) privilégiant un niveau situé entre l'analyse macro-structurale et microsociologique fondée sur l'étude des ménages, de la famille et des réseaux, l'objectif étant de mettre en rapport les réseaux et le capital social dans la décision de migrer (Doraï, Hily *et al.*, 1998, p. 144). Ces propositions relèvent plutôt de l'explication par les déterminations intérieures, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'un individu isolé mais d'un groupe.

Il serait un peu facile de souligner qu'il s'agit-là d'une conception économiciste des migrations (la rareté d'un bien explique le comportement de collectifs ou d'individus) et, par voie de conséquence, une conception déterministe de ces migrations (cette rareté provoque ces comportements). Mais en rester là serait insuffisant, car il est difficile de nier que les différences dans les conditions de vie ou l'espoir d'une vie meilleure ont des effets sur le déplacement de collectifs ou d'individus.

Mon objectif ici n'est pas de présenter une théorie unifiée des migrations ou de fournir une méta-explication qui subsumerait les autres. Il s'agit plutôt, pour commencer, de modifier le regard que l'on porte sur les phénomènes migratoires en amendant le vocabulaire utilisé. Plutôt que de parler de déterminations, extérieures ou intérieures, on peut désigner la situation, l'environnement dans lesquels se réalisent les migrations comme les *conditions* extérieures, et l'examen, le calcul, l'évaluation de ces conditions auxquels procèdent l'individu ou le collectif comme les *dispositions* intérieures. Ainsi on ne préjuge pas du caractère déterminant de l'une ou l'autre partie. On ne peut pour autant négliger ni les « conditions extérieures », ni les « dispositions intérieures ». D'où la question : est-il possible faire tenir ensemble les deux ?

Une solution est de considérer que les conditions extérieures sont les contextes que les individus ou les collectifs organisent pour la réalisation de leur projet (dispositions intérieures). Mais cette solution a des implications importantes, car dire que les individus ou les collectifs aménagent les contextes revient à mettre l'accent sur leur savoir-faire (ils n'agissent pas de n'importe quelle manière). Et par voie de conséquence sur leur capacité d'initiative : leur pouvoir-faire (ils n'agissent pas pour n'importe quelle raison). Savoir-faire et pouvoir-faire sont deux dimensions de l'autonomie (aspect qui sera développé infra). Mettre l'accent sur la capacité d'initiative c'est déjà privilégier « un point de vue » – un paradigme – de l'autonomie. Dans ce cas, l'autonomie doit être posée comme présupposé explicite qui oriente les observations, et à partir duquel on élabore sciemment un point de vue. Après avoir défini celui-ci, nous évoquerons quelques implications méthodologiques puis nous verrons s'il est possible d'articuler deux idées, celle de projet migratoire et celle de création migratoire afin de comprendre le processus migratoire du point de vue de l'autonomie.

¹ Nous aborderons la proposition de Paul-André Rosental plus loin.

² Pour la « nouvelle théorie des migrations » de Stark et Bloom, les décisions de migrer ne sont pas prises par des individus isolés comme dans la théorie classique mais par des familles dans le cadre d'une stratégie migratoire familiale incluant migrants et non-migrants. Voir également : (Collectif, 1999, pp. 29-30) les dossiers de CERC association, n°3, pp. 29-30.

SENS ET POINT DE VUE DE L'AUTONOMIE

La question de l'autonomie a rarement été abordée dans la recherche sur les migrations internationales à l'exception notable de Constance De Gourcy (2005) qui la traite toutefois dans une perspective différente de celle privilégiée dans ce texte. Le sens que je lui attribue est celui que j'ai dégagé à partir d'une réflexion sur la façon dont la question de l'autonomie s'est imposée dans mes travaux de recherches (Ma Mung, 1999 37-49)³.

Sens de l'autonomie

Deux ensembles de sens peuvent être dégagés : l'autonomie comme différenciation et distinction, l'autonomie comme affirmation et initiative. Ces deux sens sont solidaires car concomitants et dans la réalité, indissociables. Ils se traduisent dans la pratique par un savoir-faire et un pouvoir-faire.

L'autonomie comme différenciation et distinction tient dans l'idée que faire groupe c'est déjà manifester une forme d'autonomie en ceci qu'établir des relations avec les uns plutôt qu'avec les autres contribue à créer un monde imaginaire et une entité « physique » distincte et différente. Il y a une autonomie vis-à-vis de la société englobante et des groupes qui la constituent dès lors qu'il y a constitution d'une entité distincte par différenciation de l'ensemble. La constitution de cette entité se traduit dans le même mouvement par l'institution d'une identité particulière construite dans une interaction avec celle des autres groupes, lesquels sont indispensables à la manifestation de l'identité de ce groupe en tant qu'éléments lui permettant de creuser sa différence vis-à-vis de ceux-ci. L'autonomie comme affirmation est également autonomie comme initiative dans la mesure où il y a une action délibérée, explicite de sortir de son monde pour transformer sa situation et modifier le cours de son existence. La migration consiste à quitter un univers social pour un autre, il y a donc comme une rupture du cercle social dans lequel on se tient. L'autonomie est ici accomplissement d'une action délibérée – délibérée étant à prendre dans ses différents sens d'action intentionnelle et d'action ayant fait l'objet d'un examen, d'une discussion.

Ces deux ensembles de sens (comme distinction et différenciation, et comme affirmation et initiative) sont inséparables et solidaires parce que pour qu'il y ait autonomie, il faut plus qu'une simple distinction et différence entre une partie et un tout mais que celle-ci soit active, qu'il y ait une initiative, un pouvoir-faire qui exprime une mobilisation du sujet pour la différence. Mais pour que ce pouvoir-faire se réalise, il faut un savoir-faire. Cette circularité est intrinsèque à l'autonomie. L'autonomie comme savoir-faire pourrait être alors définie comme la capacité d'un sujet, individuel ou collectif, à constituer et maintenir un monde, et l'autonomie comme pouvoir-faire comme la capacité de ce même sujet à agir sur et à transformer ce monde. Résumons : distinction et différenciation d'une part, affirmation et initiative de l'autre sont les deux ensembles de sens que nous pouvons donner à l'autonomie. Ils ne correspondent pas à deux aspects séparés de celle-ci, ils en décrivent plutôt le double mouvement, la double forme qu'elle prend simultanément. Cette double forme s'exprime dans l'action et la pratique par un *savoir-faire* comme capacité de distinction et de différenciation du sujet (individuel ou collectif) et de constitution d'un monde, et par un *pouvoir-faire* comme capacité d'affirmation et d'initiative du sujet et de transformation de ce monde.

³ Les considérations qui suivent pourront paraître péremptoires, elles demanderaient un développement qu'il n'est pas possible de faire ici, je renvoie donc aux références mentionnées.

Point de vue de l'autonomie

Définir un point de vue de l'autonomie au sens le plus large (*ibid.* pp. 3-24) consiste à se demander comment un être-pour-soi (être vivant, sujet individuel ou collectif) se construit et se maintient en tant que tel dans ses relations avec ce qui lui est extérieur, ce qui est autre que lui⁴ : comment son identité se tient et se maintient dans une relation à l'altérité. Cela implique de porter l'attention sur la façon dont une entité (individu ou collectif) agit pour elle-même et sur la manière dont elle se « donne » ces contraintes – se les présente – de telle sorte qu'elles lui permettent de se maintenir en tant qu'entité distincte ayant une identité particulière, et de telle manière qu'elle puisse les aménager à son profit. Le point de vue de l'autonomie dans l'étude de groupes ou d'individus consiste donc à voir comment ils se constituent et se maintiennent dans leurs relations avec ce qu'ils ne sont pas (autres groupes, autres individus, autres espaces) ; comment ils se définissent dans leurs rapports avec ce qui leur apparaît – et qu'ils se donnent – comme leur altérité sociale et spatiale : leur extériorité matérielle-sociale.

Cela revient à considérer que les entités que nous observons (pratiques sociales, organisations de l'espace, activités humaines, productions, culturelles, économiques, formes politiques...) sont des arrangements créés par et pour le sujet, individuel et collectif, et donc que ceux-ci ne sont pas la résultante de lois inscrites dans une eschatologie divine, naturelle ou encore historique qui de ce fait les « détermineraient » (loi de Dieu, loi de la Nature, loi de l'Histoire), mais le produit de la loi propre du sujet : de lois sociales, au sens de productions de la société.

Une autre implication de ce point de vue est que l'autonomie se trouve dans les processus-mêmes de la connaissance, dans leur récursivité – ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle se trouve dans la connaissance elle-même. Il est donc antinomique avec une démarche scientifique qui établit que la vérité est en un lieu hors du monde et qui reconnaît ainsi une puissance extérieure dictant les canons du vrai et du juste.

Il y a impossibilité de sortir de l'univers dans lequel nous sommes immergés puisqu'il est celui que nous avons construit de l'intérieur et que la vision que nous en avons ne peut être qu'interne et la position d'extériorité que revendique le chercheur est à l'intérieur de cet univers. La réflexivité elle-même est – et n'est que – une possibilité qu'offre ce monde. Mais en tant qu'examen de soi par soi, elle est auto-nome (propre-loi). En sorte qu'elle est définition de soi dans l'interrogation des manières de l'observation. D'où la nécessité pour l'observateur de s'intéresser à la façon dont il introduit une définition de soi dans ses descriptions.

Car l'autonomie sur le plan de la connaissance a quelque chose de paradoxal (comme le serpent qui se mord la queue), quelque chose *d'autoréférentiel* dont on ne peut se dégager à moins d'avoir une trappe de sortie épistémologique vers le soleil du savoir absolu – une conscience supérieure qui viendrait dans le dos de la conscience regarder ce qu'elle fait. Or, fixer un tel point extérieur ce serait ne plus être dans cet examen circulaire, intrinsèque lui aussi de l'autonomie. Si un individu ou un corps social est autoréférentiel c'est par définition qu'il a ses propres références. Mais quelles sont-elles ? L'ensemble des règles ou lois qui le (ou les ?) font être et se maintenir comme être distinct, à la manière des organismes vivants. Pour une société ce seraient donc ses propres lois. Et,

⁴ Cette formulation, dans son esprit, rejoint celle de F. Varela (1989) qui écrit (par exemple p. 37) que l'autonomie est la capacité des unités vivantes à affirmer et à maintenir leur identité.

c'est là que nous rencontrons une difficulté. Lorsque nous passons de l'autonomie des organismes vivants à l'autonomie individuelle ou sociale, nous n'avons plus affaire à des lois de la nature mais à des lois de la société : celles de la nature s'imposent (y compris à la société), celles de la société sont celles qu'elle s'impose. Elles sont créées et n'existent que dans l'esprit des gens. La question d'un point de vue de l'autonomie est à poser par rapport à cette considération essentielle. Les lois de la nature sont données, celles de la société sont celles qu'elle se donne. Une des conséquences que cela devrait avoir sur notre façon d'appréhender les choses est la suivante : à savoir que quel que soit le poids des contraintes et conditions (naturelles et sociales), il y a une part d'initiative dans les actions des sujets. Il faut alors mettre l'accent sur les initiatives plutôt que sur les contraintes. Mais dire cela n'est pas ignorer ces dernières, bien au contraire, puisque s'il y a initiative c'est qu'il y a aussi contrainte – sinon on se demande bien comment et pourquoi se manifesterait l'initiative. L'initiative, le pouvoir-faire, est précisément la capacité de transformer ces contraintes en un pour-soi du sujet.

LES APPROCHES D'UN POINT DE VUE DE L'AUTONOMIE

Les migrations internationales se présentent comme des cas exemplaires, des cas-limites, car leur étude soumet à l'examen, peut-être plus que d'autres thématiques de recherche, deux dimensions essentielles des phénomènes socio-spatiaux : la distance, puisque la migration est l'expression la plus forte de son franchissement. Certes, la distance intervient dans tous les phénomènes sociaux dès lors que l'on prend en compte leur dimension spatiale, mais ici elle devient centrale car constitutive de la migration ; l'identité, puisque les migrants en passant d'un monde à un autre modifient les conditions de sa formation dans les différents univers qu'ils traversent. Certes, là aussi, l'identité intervient dans tous les phénomènes sociaux, mais ici la tension entre le même et l'autre, constitutive des identités et subjectivités est accentuée.

Quelles sont les implications sur le plan des postures et des méthodes de recherche sur les migrations internationales ? Il s'agit de mettre l'accent sur les initiatives plutôt que sur les déterminations et d'étudier la façon dont les individus et les groupes aménagent pour eux-mêmes, les « conditions extérieures ». Il s'agit donc de « penser de l'intérieur », c'est-à-dire du point de vue du sujet, les phénomènes de mobilité et de s'intéresser à la façon dont un « intérieur », à partir de ses propres dispositions, organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale.

Penser de l'intérieur implique d'identifier et de comprendre le sens et les significations que l'individu donne à ses actions. Cela renvoie à la démarche compréhensive, dans ses différentes variantes, principalement utilisée dans la sociologie (approches phénoménologiques, ethnométhodologie, interactionnisme symbolique...), mais qui depuis quelques années apparaît en géographie (*ibid.*, pp. 340-341). Penser de l'intérieur implique également de s'intéresser à la façon dont les sujets définissent et spécifient la frontière qui les distingue de ce qu'ils ne sont pas, de ce qu'ils constituent comme extériorité. Sur le plan social, cela relève sans doute des approches sociologiques qui s'inspirent de F. Barth (1995). Mais penser de l'intérieur suppose d'identifier l'extériorité matérielle-sociale dans laquelle le sujet agit. D'où une approche en termes de dimensionnement et de positionnement (nombre, extension spatiale, dimension temporelle et temporalités, volumes...) puisque cette extériorité est le monde dans lequel vit l'individu et qu'il construit, « l'objectivité » sur laquelle il a prise. Cela implique également de porter l'attention sur la façon dont une entité (individu ou collectif) agit pour elle-même, c'est-à-dire ici sur la manière

dont elle « se » donne et « se » présente l'extériorité matérielle-sociale de telle sorte qu'elle lui permette de se maintenir en tant qu'entité distincte ayant une identité particulière et de telle manière qu'elle puisse l'organiser à son profit. On rejoint ici les approches cognitives.

Ces quelques remarques méthodologiques ne dessinent que la trame d'une approche articulant les dimensions compréhensive, quantitative, cognitive et réflexive, sur laquelle il faudra assurément tisser des motifs plus précis. Parmi ceux qui participent d'un point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales, l'idée de projet migratoire et celle, qui me semble lui être intrinsèquement liée comme j'essaierai de le montrer, de création migratoire méritent l'attention.

PROJET MIGRATOIRE ET CRÉATION MIGRATOIRE

Poser l'autonomie comme présupposé explicite orientant les observations et à partir duquel on élabore sciemment un point de vue implique donc de « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité : de s'intéresser à la façon dont cet « intérieur », à partir de ses propres dispositions, organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale. Comment « penser de l'intérieur » et qu'est-ce qui permettrait de le faire ? Comment la capacité d'initiative et de réalisation – de pouvoir-faire et de savoir-faire – des migrants s'exprime-t-elle ?

Une première réponse, intuitive, à cette question est le projet migratoire. C'est cette intuition que nous allons essayer d'éclaircir.

Le projet migratoire

L'expression « projet migratoire » est d'utilisation de plus en plus fréquente mais d'apparition relativement récente dans la littérature francophone, hispanophone ou anglophone consacrée aux migrations internationales. Elle est rarement explicitée et désigne généralement l'intention de quitter un lieu pour un autre et/ou l'accomplissement même de la migration avant que celle-ci ait atteint son terme. Plusieurs travaux néanmoins font une place importante au projet migratoire, non pas tant pour préciser le sens de l'expression que pour l'élaborer comme notion pour l'analyse des migrations. C'est le cas, par exemple, des travaux de Paul-André Rosental et de Florence Boyer.

Dans un ouvrage paru en 1999 et consacré aux migrations internes dans la France du 19^{ème} siècle, P-A Rosental (1999) adopte une perspective critique générale sur les théories des migrations. Selon lui, deux approches s'opposent : la « vision mécaniste » des migrations qui se concentre sur les causes de la mobilité géographique intervenant à l'échelle macroscopique, et la « vision diffusionniste » qui privilégie les conditions de possibilité de la migration appréhendables à l'échelle microscopique, mais aucune ne fournit une explication satisfaisante de la mobilité. Les mécanistes voient les migrations comme le résultat de causes extérieures tandis que les diffusionnistes, à l'inverse, portent leur attention sur les migrants, sur « l'univers des possibles dont ils disposent » ; ils mettent l'accent sur les conditions de possibilité des migrations mais sans tenir compte selon l'auteur de ce qui les « détermine » et qui est pour lui l'objet de sa recherche. Pour échapper à l'alternative causes / conditions de possibilité, P-A Rosental développe un modèle d'inspiration diffusionniste – partant donc de l'individu et de l'échelle micro – qui retourne en quelque sorte en conditions de possibilité ce que les mécanistes tiennent pour causalité (par exemple les écarts de salaires entre régions d'origine et de destination sont les conditions de possibilité de la migration plutôt que sa cause). Il y ajoute un autre niveau – celui de la famille et plus précisément de la lignée familiale, introduisant ainsi la dimension temporelle – qui fait la

médiation entre causalités intervenant l'échelle macroscopique et trajectoires individuelles. C'est à ce niveau familial mésoscopique que s'élaborent les projets migratoires, mécanismes de maturation souvent longs qui aboutissent à la décision de partir. L'autre apport de cet ouvrage est la prise en compte de la dimension spatiale, non pas seulement en termes de distance mais d'appartenance spatiale. Ce qui conduit l'auteur à parler d'appartenance à un territoire – compris comme configuration de différents lieux propres au sujet – plutôt que d'appartenance à un seul lieu tel que la résidence. Sans entrer dans le détail de cet ouvrage, retenons pour ce qui nous intéresse ici que la notion de projet migratoire permet selon P-A Rosental deux choses essentielles : l'articulation des échelles macroscopique et microscopique et l'introduction de la dimension temporelle dans les actes migratoires. Les déterminants et les migrations ne sont plus considérés comme des phénomènes simultanés et des conditions favorables provoquant instantanément les migrations mais comme le résultat de visées de groupes d'individus. Le projet migratoire – dont P-A Rosental veut faire un objet central de l'analyse des migrations (p. 106) et auquel il consacre un chapitre entier⁵ – est avant tout dans cette recherche une notion, un outil, permettant de donner une explication des migrations, plus pertinente que celle des modèles habituels, et de rendre compte de leur complexité.

Dans ses travaux sur les migrations des Touaregs du Niger, Florence Boyer (2005a, 2005b) part également d'une critique des théories migratoires classiques pour proposer la notion de projet migratoire. Cette notion présente selon elle deux sortes d'avantages. Elle permet d'une part de rendre compte de la complexité des migrations en articulant les différentes échelles spatiales et temporelles, et d'autre part de s'interroger non pas sur le « pourquoi » mais sur le « comment » de la migration et de remettre ainsi en question l'approche par les déterminants et la logique cause-effet. Le projet migratoire doit s'envisager comme une « procédure stratégique, pragmatique et contextuelle » dont la fabrication est intentionnelle, une projection dans l'avenir ayant ainsi une dimension temporelle fondamentale dont le contenu, par là-même, est en redéfinition constante en fonction de l'histoire, des parcours et de l'expérience migratoires. La notion permet selon elle d'éclairer différemment les éléments de contexte classique tels que la situation économique supposée propice à la migration. F. Boyer insiste également sur le fait que la notion de projet migratoire permet d'articuler les différentes échelles sociales (individu, groupe de parenté, groupe de migrants et groupe social de référence) dans la mesure où chacun intervient dans sa formulation. F. Boyer aboutit à propos de la notion de projet migratoire à des conclusions contrastées par rapport à celles de P-A Rosental. D'un côté elle permet d'articuler les différentes échelles spatiales et temporelles, et de montrer que le projet implique les membres du groupe d'appartenance (famille, parenté ou migrants selon les cas) ; F. Boyer rejoint ici Rosental. Mais elle s'en éloigne sur un autre plan car la dite-notion permet selon elle de remettre en question l'approche par les déterminants, déterminants que précisément P-A Rosental cherche à identifier.

L'utilisation croissante de l'expression projet migratoire suggère quelques remarques. Elle atteste l'existence de ce qu'elle désigne (les projets migratoires), existence elle-même révélatrice de la capacité de pouvoir-faire des migrants⁶. D'autre part, l'expression, même lorsqu'elle est employée sans qu'en soit précisé le sens, indique une position de l'observateur qui privilégie une approche

⁵ Il semble que dans ses publications ultérieures P-A Rosental ne fasse plus allusion au projet migratoire que ce soit en tant qu'intention de migrer ou en tant que notion ou concept.

⁶ Bien entendu, le caractère relativement récent de cette utilisation n'indique pas pour autant que les projets migratoires n'existaient pas auparavant.

centrée sur les migrants en tant qu'acteurs supposés avoir des visées, des intentions. Position qui, elle aussi, présuppose cette capacité.

Dans les travaux où le projet migratoire est élaboré en tant que notion, celle-ci permet de comprendre les migrations non plus comme résultats de mécanismes agissant à l'insu du migrant (combinaison de forces économiques ou calcul machinique coûts-avantages), mais comme réalisation d'une intention propre au migrant : ce ne sont plus des mécanismes qui agissent sur le migrant mais le migrant qui agit de lui-même.

Le projet migratoire en tant que projection dans le futur est une façon d'organiser et surtout d'imaginer l'avenir⁷. Il apparaît dans la perspective autonome adoptée ici comme la formalisation des dispositions intérieures (initiative et savoir-faire) des sujets. Et se présente comme interface – ombilic pourrait-on dire – entre dispositions internes et conditions externes, entre intériorité du sujet comme être-pour-soi et extériorité matérielle-sociale.

Le projet migratoire est-il une entité observable ? On sait que son contenu évolue amplement au cours de la migration⁸. La connaissance précise de celui-ci ne fournit donc pas une donnée utile puisqu'elle est sujette à modification. Elle est d'ailleurs d'une certaine manière irréalisable car elle supposerait qu'il soit possible d'identifier l'intégralité des représentations, des affects et des intentions du sujet, ce qui ne peut certainement pas s'obtenir par une question du type : quel est votre projet migratoire ? L'important à retenir est la persistance d'une intention générale de mobilité.

La notion de projet migratoire est donc plus une prescription méthodologique / épistémologique qu'une notion opératoire susceptible de fournir des données empiriques consistantes. Elle demande à être articulée à celle de création migratoire.

La création (de mondes) migratoire(s)

La notion de projet migratoire est secondaire dans les travaux d'Alain Tarrus, il y fait d'ailleurs rarement allusion. Pourtant, ses travaux sont marqués par la préoccupation constante – et réitérée depuis vingt ans (Tarrus, 1989) – d'articuler les échelles spatiales – ou plus précisément les « étages territoriaux » pour reprendre sa formulation – et les échelles temporelles, quotidiennes, biographiques, intergénérationnelles, à l'instar des travaux cités plus haut. Ce n'est donc pas en ayant recours à la notion de projet migratoire qu'il y parvient. Ses observations le conduisent à des descriptions de situations migratoires, d'univers sociaux et territoriaux qui, précisément, articulent ces différentes échelles⁹. La question se déplace et change de registre : elle n'est plus « comment articuler les différentes échelles dans l'observation ? » au moyen éventuellement de la notion de projet migratoire mais « comment les migrants procèdent effectivement à cette articulation ? ».

⁷ Tristan Bruslé (2006) dans sa thèse sur la migration des Népalais en Inde insiste également à plusieurs reprises sur cette imagination du futur.

⁸ Arab(2007), Ceriani-Sebregondi (2007) et Bouly De Lesdain, (1999), pour ne citer que quelques travaux. Florence Boyer quant à elle souligne que le projet migratoire est difficile à décrire tant il peut être protéiforme.

⁹ Cette perspective d'articulation des différentes échelles spatiales et temporelles est également développée dans des recherches sur les mobilités urbaines, cf. Lévy et Dureau (2002).

Ces univers sociaux et territoriaux – ces « territoires circulatoires » comme il les désigne – correspondent à ce que nous pourrions appeler des « mondes migratoires » produits par les migrants, et à proprement parler, créés dans la migration. On pourrait alors parler de la création de mondes migratoires et porter notre attention sur cette « création migratoire » qui apparaît ainsi comme une autre dimension fondamentale du processus migratoire. Cette création migratoire est création d'univers de représentations, de normes, de codes, propres aux migrants, qui diffèrent, du fait de leur engagement dans la migration, de ceux des sociétés d'origine et de départ.

Nous en venons ainsi à un autre aspect du processus migratoire qui nous renvoie à la proposition, déjà examinée, concernant la façon dont, à partir de ses propres dispositions intérieures, le sujet organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale. Il s'agit maintenant de voir comment il la constitue comme monde migratoire, arrange et institue contraintes et opportunités de mouvement comme univers prédisposé à réaliser la migration. Cette imagination, cette création d'un monde prédisposé à accueillir la migration est concomitante de l'élaboration d'un projet migratoire comme intention de quitter un lieu pour un autre. Création et élaboration se nourrissent l'une l'autre jusqu'à concrétiser le projet. Les informations transmises par différents canaux (récits, média divers...) mais aussi l'expérience personnelle fournissent à l'imagination la trame sur laquelle l'individu construit l'extériorité matérielle-sociale en un monde prédisposé à la migration. La migration entamée, création migratoire et projet migratoire se poursuivent selon des configurations de plus en plus complexes. Ils sont redéfinis en fonction de leur réalisation du moment. Les migrants engrangent et capitalisent les expériences, les savoirs (informations, réseaux sociaux, itinéraires) qui permettent la transformation du monde et du projet. En sorte que le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire. La migration comme action est concomitante de la migration comme intention plutôt que son résultat. Le projet migratoire ne déclenche pas la migration dans une séquence linéaire du type formation du projet puis réalisation, c'est dans une certaine mesure l'action de migrer qui permet d'en avoir l'intention.

CONCLUSION

Ces remarques sur le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations nous ont conduit à nous interroger sur la façon dont un sujet constitue l'extériorité matérielle sociale en un pour-soi – en un univers prédisposé à la migration – et mettre en lumière la co-construction – la construction réciproque – du sujet comme migrant et du monde comme migratoire. Cela nous invite à approfondir la connaissance de ces mondes et de la façon dont ils se créent.

Plusieurs travaux se sont intéressés à ces mondes migratoires. Alain Tarrius (2007) par exemple décrit la constitution de tels univers par les Afghans et les Marocains en Europe du sud. De même que C. De Gourcy (2005a, 2008) dans un cadre très différent ou M-A Hily et C. Rinaudo (2002) à propos des commerçants du marché de Vintimille. Ainsi que Tristan Bruslé dans sa thèse dont le sous-titre est évocateur sur ce plan : la construction du monde des Népalais en Inde. Ou encore C. Escoffier (2006) à propos de la formation de communautés d'itinérance chez les clandestins subsahariens au Maroc, ou C. Schmoll (2004) chez les femmes tunisiennes commerçantes occasionnelles en Italie. Cette liste est loin d'être exhaustive. Par ailleurs des recherches sont en cours à propos de la constitution de tels mondes à travers les usages de l'Internet (Diminescu, 2008 ; Nedelcu, 2004). Ajoutons que l'imagination joue un rôle essentiel dans la création de ces mondes sur laquelle il faut sans doute porter l'attention. Cela participerait à la connaissance de « l'imaginaire migratoire » que certains appellent de leurs vœux ayant l'intuition qu'il a un rôle

décisif (Simon, 2008). Ces travaux, récents, participent à l'élaboration d'un point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales. Ils traduisent un renversement de perspective qui abandonne la question insoluble – car inadéquate – des déterminants de la migration, laquelle supposerait une connaissance exhaustive des « causes » de la migration et que celles-ci soient posées une fois pour toutes. Si causalité il y a, elle est multiple, complexe et réversible, autant dire impossible à saisir à moins de croire que les pensées, les désirs, les affects et les représentations puissent être articulés telles les pièces d'un mécanisme. L'étude des « mondes » de la mobilité en contournant cette impasse ouvre à n'en pas douter des perspectives de recherche prometteuses.

Références bibliographiques

Arab Chadia, 2007, *La circulation migratoire des Aït Ayad. Construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie*. Thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 392 p.

Barth Fredrik, 1995, Les groupes ethniques et leurs frontières (1969 pour l'édition anglaise), in Philippe Poutignat and Jocelyne Streiff-Fenart (ed.) *Théories de l'ethnicité*. Paris: Presses Universitaires de France. pp. 203-249

Bouly De Lesdain Sophie, 1999, Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.15, n°2, pp. 189-202.
<http://remi.revues.org/document2295.html>

Boyer Florence, 2005a, *Etre migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade.*, Thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 506 p.

Boyer Florence, 2005b, Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré: la pauvreté désavouée. *Stichproben*, n°8, Special Issue on African Migrations, Historical Perspectives and Contemporary Dynamics, pp. 47-67.

Bruslé Tristan, 2006, *Aller et venir pour survivre ou s'enrichir. Circulations de travail, logiques migratoires et construction du monde des Népalais en Inde*. Thèse de Géographie, Université de Poitiers, Poitiers, 651 p.

Ceriani Sebregondi Giorgia, 2007, *Quand la mobilité change le rapport au Monde. Migrants marocains en Méditerranée*. Thèse de Géographie, Université de Paris I, Poitiers, 562 p.

Collectif, 1999, *Immigration, emploi et chômage : Un état des lieux empirique et théorique*. Les dossiers de CERC-Association n°3, 123 p.

De Gourcy Constance, 2005, *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*. Paris: L'Harmattan, 347p.

Diminescu Dana, 2008, *Projet ANR : E-diasporas atlas, exploration et cartographie des diasporas sur les réseaux numériques*

Doraï Kamel, Hily Marie-Antoinette, Ma Mung Emmanuel, 1998, "Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport final pour le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations. MIGRINTER, CNRS - Université de Poitiers, 247 p.

Escoffier Claire, 2006, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*. Thèse de doctorat d'anthropologie, Université Toulouse le Mirail, 281 p.

Faist Thomas, 1997, The crucial meso-level, in Tomas Hammar, Grete Brochmann, Kristof Tamas, and Thomas Faist (ed.) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*. Oxford, New York: Berg. pp. 187-218

Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian, 2002, Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille, *in*

Michel Peraldi (ed.) *La fin des noria ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Paris: Maisonneuve & Larose. pp. 335-351

Lévy Jean-Pierre, Dureau Françoise (ed.), 2002, *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*. Paris: L'Harmattan, 411 p.

Ma Mung Emmanuel, 1999, Autonomie, migrations et altérité, Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Poitiers. 448p. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00337679/fr/>

Nedelcu Mihaela, 2004, Vers une nouvelle culture du lien: les e-pratiques locales et transnationales des migrants roumains hautement qualifiés, in Mihaela Nedelcu (ed.) *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris: L'Harmattan. pp. 77-103

Rosental Paul-André, 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 255 p.

Schmoll Camille, 2004, *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*. Thèse de Géographie, Université Paris X, Nanterre, 550

Simon Gildas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris: Armand Colin, 256 p

Stark O., Bloom D. E., 1985, The New Economics of Labor Migration. *American Economic Review*, vol.75, pp. 173-178.

Tarrius Alain, 1989, Perspectives phénoménologiques dans l'étude de la mobilité, *Transports et sciences sociales, questions de méthode*. Caen: Paradigme.

Tarrius Alain, 2007, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*. Editions de l'Aube, 202 p.

Varela Francisco, 1989, *Autonomie et connaissance*. Paris: Seuil, 250 p.